

CHARTRE DU JARDIN ECORESPONSABLE



CULTURES

> Favoriser l'utilisation de semences, plants et autres fournitures en accord avec au moins un des critères suivants : variété population ou paysanne, reproductible (ni variété hybride F1 ni OGM), issu de l'agriculture biologique ou assimilée, non-toxique, provenant d'organisme éthique respectueux de l'environnement et de l'humain

> Favoriser le développement naturel des organismes et minéraux sur le lieu (pas de biocides, engrais ou autres produits issus de la chimie de synthèse)

> Favoriser le fonctionnement naturel des sols : expérimentations de différentes techniques de travail du sol, avec des parcelles sans labour (en maraîchage vivant) et des parcelles avec labour (traditionnel et pas au-delà de 30 cm)

> Favoriser une couverture permanente des sols (paillis, matières organiques, couvert végétal, etc.) et l'enrichir par le compostage de matières organiques

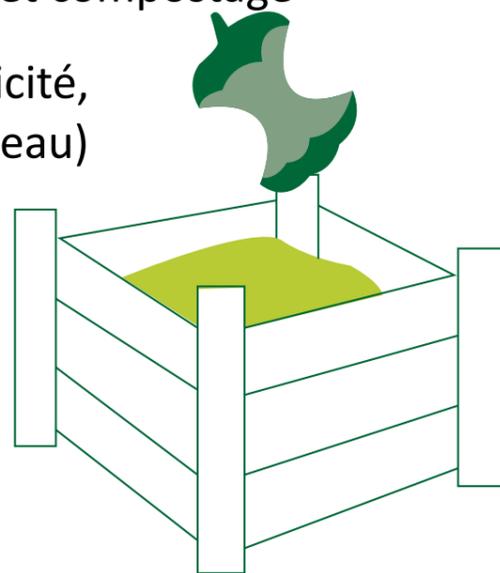


> Favoriser la diversité et la densité au jardin afin de créer des conditions favorables à l'accueil de la biodiversité sauvage ou cultivée (faune et flore) : pas de désherbage systématique, peu d'espace vide (par ex. association de plantes complémentaires)

> Minimiser la production de déchets et maximiser valorisation, recyclage et compostage

> Adopter une attitude responsable vis-à-vis des ressources en eau, électricité, etc. (ex. favoriser des compositions homogènes par rapport aux besoins en eau)

> Limiter l'effet de la chaleur (ex. aménager des tonnelles)



> Tenir rigoureusement un carnet de suivi des plantations (variété / date du semis / provenance / emplacement / arrosage / événements / maladies / solutions...)

> Conserver un échantillonnage de chaque graine pour son aspect scientifique et pédagogique

> Préserver l'humain : prendre soin de soi et des autres, se faciliter la tâche, communiquer avec bienveillance

